



Forum: Sécurité

Topic: Coffre fort numérique

Subject: Re: Coffre fort numérique

Publié par: Garuda-3366

Contribution le : 10/11/2018 23:32:57

Citation :

Sylvie a écrit:

Merci à tous les deux mais je n'ai pas été assez précise. Je parlais d'espaces de stockage en ligne, chiffrés où on peut archiver dans la durée ses documents tels que factures, relevés bancaires.... Gérés en France et qui respectent les critères de la CNIL

<https://www.quechoisir.org/guide-d-achat-stockage-en-ligne-n10555/>

Je n'avais effectivement pas compris qu'il s'agissait d'un coffre-fort électronique distant. Il y a plusieurs années (2012) j'avais été tenté par Digiposte qui proposait alors un compte limité gratuit. Je n'ai pas donné suite car à l'époque de nombreux utilisateurs soulignaient que son fonctionnement n'était pas encore au point.

Ma banque m'a aussi proposé son service maison équivalent mais je trouve les tarifs trop élevés pour le peu d'usage que j'en ferai.

Bien que l'on soit loin des critères exigés pour un coffre-fort numérique, les seuls services de stockage distants que j'utilise occasionnellement sont Dropbox et Box.com en raison de leur grande souplesse de fonctionnement. Mais je ne leur confie jamais de documents sensibles, car les exemples de piratages de ce type de serveurs distants sont récurrents...